

Règles et barème

Barème

Le barème est calculé pour chaque personne au 1er septembre 2020.

Barème formation continue = AGS - nombre de semaines de formation effectuées

(AGS = Ancienneté générale de service)

Durée annuelle de formation

La durée de formation sur le temps de classe est limitée à quatre semaines durant la même année scolaire. Les personnels suivant la formation CAPPEI ne pourront prétendre à suivre d'autres dispositifs sur le temps de classe.

Durée journalière de la formation

6 heures lorsque la formation est organisée sur le temps scolaire (sauf le mercredi) ;

Nombre de places

Le nombre de places disponibles pour chaque dispositif est noté à titre indicatif. Il peut être sujet à modification.

Participation à la formation

Sauf cas de force majeure, un personnel qui postule à un dispositif, s'engage, s'il est retenu, à participer à la totalité du dispositif. Les autorisations d'absence ne seront donc accordées que de manière très exceptionnelle. Les demandes sont à adresser à M. l'inspecteur d'académie sous couvert de l'IEN. Pour les personnels à temps partiel, si la formation se déroule sur un jour non travaillé, leur présence est obligatoire et ils seront rémunérés.

Décompte des jours de formation

Seules les journées de formation effectuées au titre des dispositifs à candidature individuelle seront décomptées.

Nombre de vœux

Chaque personne peut formuler 6 vœux pour les dispositifs à candidature individuelle. L'ordre des vœux sera pris en compte dans la sélection.

Sélection

Pour les dispositifs à inscription individuelle, les candidatures seront examinées en octobre 2020.

Modalités de sélection

Cas général : prise en compte de l'ordre des vœux, du barème et des particularités liées au public.

Inscription

Site national GAIA bleu pour l'inscription individuelle du 03/10 au 13/10/2020

Pour les écoles ne disposant pas de connexion, un accès à GAIA sera possible depuis le siège de chaque circonscription (se renseigner pour les heures d'ouverture et les modalités), ainsi qu'à la DSDEN du Jura au service de la formation continue aux heures d'ouverture des bureaux.

Ordre d'examen des dispositifs nécessitant une inscription :

af03 - Préparation aux épreuves du CAFIPEMF 2022 (1/2 journée information)

di01 - Accompagner les certifications C2i2e et PIX

di08 – Information des candidats à la liste d'aptitude à direction d'école (1/2 journée information)

di02 – Parcours départemental Arts visuels - *Poésie et cinéma*

di03 – Parcours départemental Sciences & EDD

di04 – Parcours départemental LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante*

di05 – Parcours départemental EPS n°1 – *Activités collectives*

di06 – Parcours départemental EPS n°2 - *Activités corporelles de bien être*

di07 – Parcours départemental Découverte de la Maternelle à destination des enseignants de cycle 2 et 3

di11 – Parcours Arts Visuels - Champagnole

di12 – Parcours Arts Visuels – Dole Nord

di13 – Parcours Arts Visuels – Dole Sud

di14 – Parcours Arts Visuels – Lons Nord

di15 – Parcours Arts Visuels – Lons Sud

di16 – Parcours Arts Visuels – Saint-Claude

di21 – Parcours Éducation Musicale – Champagnole

di22 – Parcours Éducation Musicale – Dole Nord

di23 – Parcours Éducation Musicale – Dole Sud

di24 – Parcours Éducation Musicale – Lons Nord

di25 – Parcours Éducation Musicale – Lons Sud

di26 – Parcours Éducation Musicale – Saint-Claude

di31 – Parcours Sciences & EDD – Champagnole

di32 – Parcours Sciences & EDD – Dole Nord

di33 – Parcours Sciences & EDD – Dole Sud

di34 – Parcours Sciences & EDD – Lons Nord

di35 – Parcours Sciences & EDD – Lons Sud

di36 – Parcours Sciences & EDD – Saint-Claude

di41 – Parcours LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante* - Champagnole

di42 – Parcours LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante* - Dole Nord

di43 – Parcours LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante* - Dole Sud

di44 – Parcours LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante* - Lons Nord

di45 – Parcours LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante* - Lons Sud

di46 – Parcours LVE – *De l'éveil à l'enseignement d'une langue vivante* - Saint Claude

di51 – Parcours EPS - *Activités corporelles de bien être* - Champagnole

di52 – Parcours EPS - *Activités corporelles de bien être* - Dole Nord

di53 – Parcours EPS - *Activités corporelles de bien être* - Dole Sud

di54 – Parcours EPS - *Activités corporelles de bien être* - Lons Nord

di55 – Parcours EPS - *Activités corporelles de bien être* - Lons Sud

di56 – Parcours EPS - *Activités corporelles de bien être* - Saint Claude

di61 – Parcours Découverte Maternelle Champagnole

di62 – Parcours Découverte Maternelle Dole Nord

di63 – Parcours Découverte Maternelle Dole Sud

di64 – Parcours Découverte Maternelle Lons Nord

di65 – Parcours Découverte Maternelle Lons Sud

di66 – Parcours Découverte Maternelle Saint Claude